



# Faute de place dans les lieux prévus à cet effet, le CP Valence devient-il un hôpital psychiatrique ?

*CP Valence*

*A Valence, le 9 janvier 2023*

Ce dimanche 8 janvier, il est 9H15 quand les personnels effectuent au quartier arrivant le mouvement de fin de promenade d'un détenu bien connu pour être instable et dangereux.

Ce dimanche, Le détenu bien connu de plusieurs prisons en France pour des faits d'agressions à répétition, sans aucune raison, saute sur un de nos collègues lui assénant plusieurs coups de poing au niveau du visage. Celui-ci expliquera son geste en indiquant entendre des voix et avoir de la visite les nuits pour se faire agresser sexuellement.

Le détenu sera transporté au quartier disciplinaire et le collègue lui, au centre hospitalier de Valence où lui sera transmis un certificat d'ITT d'1 jour.

Sur la même journée en début d'après-midi et lors des vérifications quotidiennes des barreaudages de cellule, un détenu de maison d'arrêt refuse de s'habiller pour sortir de sa cellule. Il bouscule les personnels sur place et porte plusieurs coups de poing au niveau du visage d'un de nos collègues.

Ce détenu sera également transporté au quartier disciplinaire et ce collègue aussi au CH de Valence pour se voir décerner un certificat d'ITT de 4 jours.

Pour **l'UFAP UNSa justice**, notre établissement est devenu une succursale des hôpitaux psychiatriques en détresse... C'est un véritable four tout, on mélange tout et on reçoit de plus en plus de profils totalement en inadéquation avec un établissement pénitentiaire !!

Si on rajoute à cela un manque chronique d'effectif, une surpopulation grandissante... Le cocktail est détonnant...

Les personnels pénitentiaires, font comme ils peuvent, avec professionnalisme et des moyens dérisoires mais qui tiennent la maison, en remplissant leurs missions sans états d'âmes. Jamais remerciés mais si vite jugés à la moindre petite erreur.

On pourra remercier au passage le coup de com de notre Ministère de tutelle sur les caméras, à l'heure où les personnels tirent la langue à force de faire des heures pour combler le manque chronique de personnel, à l'heure où on propose à peine un peu plus que le SMIC pour venir bosser sur les coursives, à l'heure où on nous parle de venir bosser sur ces établissements et se rouler par terre jusqu'à 64 ans... Ils nous proposent des caméras ... Il faut arrêter de ramer, on attaque la falaise...

**L'UFAP UNSa Justice** souhaite un prompt rétablissement aux collègues et exige enfin qu'un tournant soit pris puisque de toute façon, les sanctions pour les fous n'apportent rien à personne.

Si rien ne change dans l'affectation de ces profils sur notre établissement, **l'UFAP UNSa Justice** exige que soit mise en place l'obligation d'ouvrir une porte uniquement à 2 personnels minimum.

Rappelons ici une nouvelle fois que depuis plus de 30 ans, **l'UFAP UNSa Justice** demande la création de structures adaptées pour la gestion de profils particuliers dans notre administration.

*Pour l'UFAP Unsa Justice de Valence,  
Sylvain ROYERE*